

Conseil d'Administration du 27 avril 2013 à Paris

Résumé des décisions et informations

1 – Stage d'été

Le site sera en ligne début mai. Inscriptions par Arnaud Zaltzman. Tarifs inchangés. Direction du stage par Fred Renaud et Noël Saint Paul. Pédagogie pilotée par Fan Hui. Présence de Hayashi Kôzô.

2 – Retour de Fan Hui et pédagogie

Fin du congé sabbatique de Fan Hui. Nouvelle activité : l'Académie de Go de Fan.
Projet de formation de pédagogues avec Hwang In-Seong et la fédération coréenne.

3 – Actions à effectuer d'ici à la rentrée de septembre (documents support clubs, flyers, etc)

Concours d'affiche en mai-juin avec résultat au stage fédéral. Retirage du dépliant FFG.
Relance pour la vidéo de promotion du go.

4 – Demandes de modification de l'échelle européenne (proposition de Sylvain Ravera)

Proposer au bureau de l'EGF de modifier les conditions des tournois de classe A à l'échelle européenne. L'abaissement du niveau plancher à 30k apparaît peu utile au niveau européen.

5 – Absence de majoration du montant de la licence moins de 12 ans après le 1^{er} février

Adopté à l'unanimité

6 – Date et lieux des différents championnats

Adoption des dates et lieux des championnats 2013. Règles et critères de sélection pour les championnats ultérieurs : ils seront validés par le CA un an à l'avance

7 – Tournoi KGS avec l'Allemagne

A l'occasion du cinquantenaire de l'amitié franco-allemande, un tournoi sera organisé sur KGS.

8 – Déclaration des membres des ligues et de la FFG

Un recensement des clubs membres de la FFG sera effectué pour se mettre en conformité avec la loi 1901 (déclaration obligatoire des membres des unions d'associations).

9 – Réévaluation par un (ou plus) joueur référent par ligue tout en gardant la commission de réévaluation

Le CA demande à la commission de s'organiser afin d'inclure un membre par ligue

10 - Points divers

10a – Avancement du projet GO 2013-2014

Information sur les activités scolaires et périscolaires avec les écoles parisiennes

10b – Convention avec le Lycée Louis le Grand

Proposition d'une convention avec le Lycée Louis le Grand pour y pérenniser le tournoi de Paris mais aussi des animations régulières.

10c – labels de type « utilité publique », « intérêt général »...

Gilles Fasola va s'occuper des démarches pour ce type de labels.

10d – Revue Française de Go

Maquettage pas tout à fait terminé. Revue prévue en version papier pour fin mai

10e – Coupe d'Europe

La FFG subventionnera à 50% le montant de l'inscription des tournois à la coupe d'Europe

10f – Matériel

Demandes de devis pour des pierres plastiques (100 voire 200 jeux) et 5 gobans magnétiques.
Le bureau va se renseigner sur la mallette pédagogique vue au congrès de Bonn.

10g – Projets Iwamoto de l'EGCC

Suggestion pour un concours de projets en lien avec le go en France. Un cahier des charges sera d'abord réalisé.

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 27 avril 2013 à Paris

Rédacteur : Noël Saint Paul

Le 27 avril 2013 à 10h30, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis au Restaurant Le Djurdjura, 1 rue aux Ours, 75003 PARIS.

Ont été présents à cette réunion :

Frédéric RENAUD	Président FFG
Noël SAINT-PAUL	Secrétaire FFG
Gilles FASOLA	Administrateur
Chantal GAJDOS	Administratrice
Michel TROMBETTA	Administrateur
Augustin AVENEL	Président de la Ligue du Centre
Pierre BOUDAILLIEZ	Président de la Ligue Ile de France
Gérald GARLATTI	Président de la Ligue Rhône-Alpes
Arnaud KNIPPEL	Président de la Ligue de Normandie

Étaient représentés :

Daniel TOSETTO	Trésorier, procuration à Chantal GAJDOS
Benjamin CLAVIER	Administrateur, procuration à Frédéric RENAUD
Yves CLAIR	Président de la Ligue du Sud-Ouest, procuration à Noël SAINT-PAUL

Quorum

Douze membres sont présents ou représentés. Le conseil étant composé de 18 membres, le quorum d'un tiers des membres est atteint.

Ordre du Jour

L'ordre du jour a été transmis à tous les membres du Conseil d'Administration le 12 avril par courriel. Il est le suivant :

- 1 – Stage d'été
- 2 – Retour de Fan Hui et pédagogie
- 3 – Actions à effectuer d'ici à la rentrée de septembre (documents support clubs, flyers, etc)
- 4 – Demandes de modification de l'échelle européenne (proposition de Sylvain Ravera)
- 5 – Absence de majoration du montant de la licence moins de 12 ans après le 1^{er} février
- 6 – Date et lieux des différents championnats
- 7 – Tournoi KGS avec l'Allemagne
- 8 – Déclaration des membres des ligues et de la FFG
- 9 – Réévaluation par un (ou plus) joueur référent par ligue tout en gardant la commission de réévaluation (proposition de la commission de réévaluation)
- 10 - Points divers
 - demandés avant la réunion
 - 10a – Avancement du projet GO 2013-2014 (par Fabio de Gregorio)
 - 10b – Convention avec le Lycée Louis le Grand (par Gilles Fasola)
 - 10c – labels de type « utilité publique », « intérêt général »... (par Gilles Fasola)
 - demandés en début de réunion
 - 10d – Revue Française de Go (par Frédéric Renaud)
 - 10e – Coupe d'Europe (par Frédéric Renaud)
 - 10f – Matériel (par Chantal Gajdos)
 - 10g – Projets EGCC (par Augustin Avenel)

L'ordre du jour, augmenté des points ajoutés est adopté à l'unanimité

1 – Stage d'été

Le budget prévisionnel a été validé par le bureau de la FFG. Les tarifs restent inchangés.

Le projet pédagogique a été écrit par Fan Hui, pédagogue de la FFG. Il reste quelques corrections à faire avant de le publier sur le site internet. Ce dernier devrait être prêt pour le vendredi 3 mai.

Arnaud Zaltzman s'occupera des inscriptions avant le stage. Pendant le stage, la direction sera assurée par Frédéric le 1^{er} week-end et la 2^{ème} semaine et par Noël la 1^{ère} semaine.

Frédéric Renaud rappelle les conditions d'accueil des jeunes : ils ne seront acceptés qu'accompagnés par un parent ayant un propre enfant au stage.

Le bar sera tenu par le centre d'accueil. 5% du montant des consommations seront retournés à la FFG (au lieu de 10%). Il fermera à 2 h. du matin avec une latitude jusqu'à 3 h. maximum.

La pédagogie sera pilotée par Fan Hui. En gros, les joueurs seront répartis par petits groupes de 6. Un tournoi en 5 rondes sur 2 jours et demi sera organisé dans chaque groupe. Les parties seront analysées avec le pédagogue entre chaque ronde.

Maître Hayashi Kôzô (6p de la Kansai Ki-in) sera présent. Nous n'avons pas de nouvelles des coréens (Toru Imamura s'occupe de les contacter) et nous sommes en attente de réponse de la part de la Fédération chinoise.

2 – Retour de Fan Hui et pédagogie

Le congé sabbatique de Fan Hui, pédagogue national, a pris fin début mars. Depuis, il a lancé une nouvelle animation, l'Académie de Go de Fan qui remporte un certain succès.

Frédéric Renaud rappelle que le contrat de Motoki Noguchi s'arrêtera à la rentrée car il a trouvé un emploi de traducteur. Il pourra continuer d'intervenir pour le go mais ponctuellement lors de ses congés.

Hwang In-Seong (8D), joueur coréen habitant en Europe depuis 2009 est mandaté par la fédération coréenne pour former des pédagogues en Europe. L'ensemble des coûts (cours, livres, matériel, diplômes) serait pris en charge par la fédération coréenne. Frédéric va rencontrer In-Seong à Hambourg le week-end de Pentecôte. Il va l'inviter au stage fédéral. Le CA donne aussi son accord de principe pour une éventuelle embauche par la FFG.

3 – Actions à effectuer d'ici à la rentrée de septembre (documents support clubs, flyers, etc.)

Lors du séminaire développement de mai 2012, plusieurs actions avaient été décidées. Peu d'entre elles ont été menées à bien. Le livret à destination des clubs n'a pas été réalisé. Cette action va être relancée.

Arnaud Knippel intervient pour faire remarquer que lors du séminaire 2003, une des principales propositions était de faire une affiche sur le go. Le CA décide de lancer un concours avec choix de l'affiche lors du stage fédéral.

Gérald Garlatti demande ce qu'il en est de la vidéo de promotion du Go faite par Frédéric Donzet. Il se charge de recontacter Fred. Les vidéos présentes dans le site fédéral ne sont pas assez mises en avant. Il pourrait y en avoir une sur la page d'accueil.

Chantal Gajdos rapporte les propos de Pierre Tecchio, responsable matériel, indiquant que le stock de dépliants est pratiquement épuisé. Il devient urgent d'en faire un nouveau tirage. Cependant, certaines informations sont datées et à réécrire. Noël Saint Paul va s'en charger et Michel Trombetta va demander un devis pour un tirage de 10 000 exemplaires.

4 – Demandes de modification de l'échelle européenne

Deux demandes ont été émises par le responsable Echelle de niveaux, Sylvain Ravera :

- retirer la mention "no handicaps in the top group" pour les tournois de classe A,
- abaisser le niveau plancher de l'échelle de 20K à 30K

Concernant la première proposition, le CA discute surtout sur l'hétérogénéité des règles utilisées dans les tournois français et sur l'application du système Mac-Mahon différente de celle faite dans les pays européens. Il semble nécessaire de faire de la pédagogie sur le système Mac-Mahon à destination des organisateurs de tournoi.

Avant de faire des propositions lors de l'Annual Meeting, le CA demande que les propositions soient d'abord discutées avec le bureau de la fédération européenne.

Sylvain étant absent le matin lors de ce point, il vient donner des précisions l'après-midi.

Sur le premier point, il indique que les championnats où toutes les parties sont à égalité sont en classe A (coefficient 1) alors que les tournois français sont en classe B (coefficient 0,75) même si dans les deux cas les temps de réflexion et de byoyomi sont ceux de la classe A. Cela est dû au fait que la barre Mac-Mahon n'est pas indiquée dans le fichier « tou » d'OpenGotha. Arnaud Knippel précise que les tournois de classe A doivent être « well organized » avec un arbitre et une commission d'appel, ce qui est rarement le cas en France.

Sur le deuxième point, le CA ne voit pas l'utilité de modifier l'échelle européenne, sachant que l'échelle française va jusqu'à 30k et que ce problème concerne surtout des débutants et est d'ordre local.

5 – Absence de majoration du montant de la licence moins de 12 ans après le 1^{er} février

L'Assemblée Générale de la FFG de mars dernier a voté une nouvelle licence pour les moins de 12 ans d'un montant de 2 euros. Ce montant symbolique a pour but de faciliter la prise de licence par les jeunes joueurs bénéficiant d'un apprentissage du go à l'école et leur permettre de faire des tournois.

L'augmentation de 7 euros appliquée pour le renouvellement d'une licence après le 31 janvier apparaît ainsi contradictoire avec le but de cette licence. Aussi, le CA décide à l'unanimité que cette majoration ne soit pas appliquée à la licence moins de 12 ans.

6 – Date et lieux des différents championnats

Une polémique a eu lieu en début d'année sur le club choisi pour un championnat. Il apparaît nécessaire d'établir des règles pour le choix des clubs organisateurs et des critères de sélection. Arnaud propose les critères suivants : alternance des clubs pour un même championnat, répartition géographique, projet de développement local, qualité de l'organisation.

L'appel à candidature sera fait en fin d'année, un an à l'avance et officialisé au 1^{er} CA de l'année précédant les championnats. Pour les championnats 2014 et 2015, les candidatures seront déposées avant fin 2013 et officialisées début 2014.

L'annexe A reprend les dates et les clubs organisateurs des différents championnats depuis l'année 2001 et indique ceux pour 2013.

7 – Tournoi KGS avec l'Allemagne

A l'occasion du cinquantenaire de l'amitié franco-allemande, la Deutscher Go-Bund e.V. (Fédération allemande de Go) a proposé à la FFG d'organiser un tournoi sur KGS. Ce tournoi se ferait comme celui de la Nongshim cup par équipe de 5 à 10 joueurs. Les deux joueurs les moins forts de chaque équipe commencent le tournoi. Le perdant est éliminé et remplacé par le suivant de son équipe. Le tournoi continue jusqu'à élimination de tous les joueurs d'une équipe. Le CA donne son accord de principe pour ce tournoi.

8 – Déclaration des membres des ligues et de la FFG

La FFG et les ligues n'ont pas des personnes physiques comme membres mais des personnes morales, les clubs. Ce sont des unions d'associations. La loi 1901 sur les associations oblige, dans son article 7, ces unions à déclarer leurs membres. Le formulaire de déclaration des membres (cerfa n°13969*1) précise les données à renseigner. Ceci n'a pas été fait à la FFG. Le recensement des clubs membres de la FFG va donc être effectué cette année. Un document a été préparé (annexe B). Il sera envoyé aux clubs et aux ligues, à charge de celles-ci de regrouper les résultats et de les transférer au secrétaire fédéral.

9 – Réévaluation par un (ou plus) joueur référent par ligue tout en gardant la commission de réévaluation (proposition de la commission de réévaluation)

La commission de réévaluation des niveaux est composée actuellement de 4 personnes. Elle statue sur le cas de joueurs demandant à être réévalués. Une difficulté est que les membres de la commission ne connaissent pas obligatoirement les joueurs. Michel demande donc qu'il y ait au moins un joueur référent dans chaque ligue permettant de décider la réévaluation des joueurs de la ligue. L'avantage serait une plus grande rapidité de réévaluation et une meilleure proximité du joueur.

Cependant, le fait qu'une seule personne puisse décider de la réévaluation d'un joueur gêne le CA. Celui-ci demande plutôt à la commission de s'organiser en intégrant par exemple un membre par ligue.

10 - Points divers

10a – Avancement du projet GO 2013-2014

Fabio de Gregorio intervient pendant le CA par communication téléphonique. Il a répondu à un appel d'offre de la mairie de Paris concernant 2 contrats pour l'enseignement du go dans les écoles parisiennes – il y en a 660. L'un correspond au temps périscolaire, de 15h30 à 16h30, rémunéré 27 € brut de l'heure, plus 15 € pour le temps de préparation plus l'achat de fourniture. Le deuxième contrat correspond au temps scolaire à raison d'1 heure par semaine pendant 10 semaines, rémunéré à hauteur de 550 €. La réponse est à rendre pour le 6 mai.

Fabio évoque aussi le problème de la ligue du Grand Nord dans laquelle une formation a été effectuée auprès d'entreprises privées. Cette ligue est inactive et ses comptes bloqués. Les entreprises ne peuvent donc pas payer à la ligue la formation, ce qui pose un problème pour la rémunération des animateurs. Le CA pense que ce n'est pas à la FFG de résoudre le problème de la ligue du Grand Nord mais aux clubs concernés.

10b – Convention avec le Lycée Louis le Grand

Gilles Fasola va rencontrer le proviseur du lycée Louis le Grand la 2^{ème} quinzaine de mai pour faire le bilan du Tournoi de Paris 2013 qui s'est déroulé dans les locaux du lycée. Il compte lui proposer une nouvelle convention pour le tournoi 2014 mais aussi pour des activités régulières dans le lycée et une exposition sur le Go. Il demande l'appui de la FFG, ce que le CA lui accorde.

10c – Labels de type « utilité publique », « intérêt général »

Noël Saint Paul rappelle les différences entre utilité publique et intérêt général. Le second agrément est nécessaire pour obtenir le premier. La demande d'intérêt général est une demande de rescrit fiscal auprès du centre des impôts. Cependant, est-ce que la licence est une cotisation ? Elle n'est pas désintéressée car elle permet de participer aux tournois. Gilles va se renseigner sur ce point.

10d – Revue Française de Go

Frédéric Renaud demande où en est la rédaction de la RFG. Chantal Gajdos et Michel Trombetta répondent que tous les articles sont prêts mais que le maquettage n'est pas encore finalisé. Le CA demande à ce que la version papier soit envoyée d'ici le 31 mai. Elle précédera la mise en ligne de la version électronique. Chantal présente le nouveau site de la revue où il ne reste que du peaufinage à faire.

10e – Coupe d'Europe

La coupe d'Europe a remplacé le Toyota tour. Elle permet à des clubs d'y inscrire leur tournoi moyennant un droit d'entrée, variant de 100 à 500 €. L'argent récolté est reversé en prix aux joueurs classés selon un système de points gagnés lors des tournois. Cela permet d'attirer de forts joueurs dans les tournois agréés. La France a droit à 3 tournois par an. Le CA décide de subventionner à 50% du droit d'inscription les tournois français inscrits. Le CA choisira les tournois selon les mêmes règles que les championnats.

10f – Matériel

Il n'y a plus de pierres plastiques dans le matériel à vendre stocké à l'ESAT de Rambouillet. Le CA décide de faire un devis pour 100 jeux auprès d'un fournisseur français. Parallèlement, une demande sera faite auprès de joueurs installés en Chine et qui ont fourni le congrès européen de Bordeaux.

Des devis seront aussi demandés pour un achat de 5 gobans magnétiques 19x19 de démonstration.

Enfin, il est évoqué la mallette pédagogique allemande qui serait très utile pour l'enseignement du go dans les écoles

10g – Projets EGCC

Augustin Avenel rappelle que le Centre Culturel Européen de Go (EGCC) d'Amsterdam a organisé en 2001, 2003, 2007 et 2012 les « European Iwamoto Awards » récompensant des projets en lien avec le Go. Il suggère d'organiser en France un concours identique. Le CA pense que ce concours ne doit pas être qualificatif pour le concours Iwamoto mais qu'il puisse se faire en parallèle. L'organisation demande à être structurée en adaptant le cahier des charges du concours Iwamoto.

La séance est levée à 17 h.

Pour le président, le secrétaire de séance,
Noël Saint Paul

Annexe A : Calendrier des championnats

Annexe B : Recensement des clubs affiliés à la FFG

Annexe A : Calendrier des Championnats FFG

	Coupe Maitre Lim		Open de France		Finale Championnat de France	
2013	23-24 novembre	Dijon	23-25 août	Claira	fin octobre	Rouen
2012	17-18 novembre	Toulouse	24-26 août	Reims	13-14 octobre	Lyon
2011	24-25 septembre	Piriac sur mer	26-28 août	Rouen	29-30 octobre	Beire le Châtel
2010	20-21 novembre	Dijon	27-29 août	Bourges	18-19 septembre	Strasbourg
2009	7-8 novembre	Grenoble	27-30 août	Toulouse		
2008	8-9 novembre	Rennes	28-31 août	Piriac sur mer		
2007	10-11 novembre	Aix les bains	22-26 août	Cannes		
2006	18-19 novembre	Toulouse	23-27 août	Marseille		
2005	22-23 octobre	Strasbourg	24-28 août	Tours		
2004	9-10 octobre	Levallois	26-29 août	Strasbourg		
2003	8-9 novembre	Clermont-Ferrand	28-31 août	Montreuil		
2002			23-25 août	Strasbourg		
2001			24-26 août	Romainville		

	Pair Go		Vétérans		Jeunes	
2013	4-5 Mai	Grenoble	octobre	Saint Etienne	8-9 mai / 1-2 juin	Cachan/Grenoble
2012	15-16 septembre	Cannes	24-25 mars	Balma	5-6 mai	Cachan
2011	3-4 septembre	Marseille	26-27 mars	Cachan	17-18 septembre	Le Kremlin-Bicêtre
2010	12-13 octobre	Clermont-Ferrand			8-9 mai	Cachan
2009	19-20 septembre	Bordeaux			8-10 mai	Cachan
2008	6-7 septembre	Marseille			30 oct -1 nov.	Lans en Vercors
2007	22-23 septembre	Bordeaux			5-6 mai	Lyon
2006	2-3 décembre	Lille			7-8 mai	Lyon
2005	19-20 novembre	Clermont-Ferrand			7-8 mai	Lyon
2004	4-5 septembre	Marseille			22-23 mai	Antony
2003	14-15 juin	Tours			10-11 mai	Antony
2002	22-23 juin	Montpellier			4-5 mai	Paris
2001	28-29 avril	Grenoble			13-mai	Boulogne-Billancourt

Recensement des clubs affiliés à la FFG

Nom du Club :

affilié à la ligue de : **Code club :**
voir la page du club sur le site ffg.jeudego.org

Président ou contact :

Email :

Adresse postale :

.....

Pour les associations déclarées :

déclarée à la préfecture/sous-préfecture de :

date de la déclaration :

Numéro R.N.A. : W.....

Ce numéro se trouve sur le récépissé renvoyé par la préfecture lors de la création ou d'une modification du club. Depuis 2007, la première lettre est un W ; auparavant, c'était un nombre de 10 chiffres.

Numéro Siren/Siret (s'il a été attribué au club à sa demande) :

Objet de l'association :

.....

L'objet de l'association se trouve dans les statuts. Il est rappelé dans la publication au Journal Officiel.

Adresse du siège social :

.....

A renvoyer à

Secrétaire de la ligue du club et au Secrétaire fédéral de la FFG (secretaire@jeudego.org)